

## Jean LASSALLE Député des Pyrénées-Atlantiques

Maire de Lourdios-Ichère Conseiller Général de la Vallée d'Aspe Président de l'Association Départementale des Elus de Montagne Président de l'Association des Populations des Montagnes du Monde OLORON-SAINTE-MARIE, le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Monsieur Nicolas SARKOZY Président de la République Palais de l'Elysée 55, rue du faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

N/REF: JL/CM N° 09.1514

Monsieur le Président de la République,

Le 17 mars dernier, je vous ai adressé un courrier afin de vous exprimer ma très grande inquiétude au sujet de la mise en œuvre sur nos territoires des nouveaux dispositifs, à caractère soit disant écologique, tels que le nouveau décret sur le Parc National et le réseau Natura 2000.

Depuis, ces mécaniques ont continué leur marche forcée comme si de rien n'était. Mon devoir de grand élu de la Nation m'oblige à vous redire avec solennité le très mauvais pressentiment que j'ai à propos de la suite que connaîtra cette affaire. De très nombreux Députés et Sénateurs, élus de nos zones, me font très régulièrement part de leur adhésion à l'expression de mes sentiments. Mais ils pensent qu'il leur est impossible de s'exprimer, comme je le fais, compte tenu qu'ils craignent de vous déplaire ou de se mettre à dos les milieux dits écologiques.

Monsieur le Président, cette affaire n'est malheureusement qu'une sinistre imposture. Ce n'est pas sur nos territoires resplendissants de verdure et de chlorophylle, où quelques hommes s'échinent encore, en tentant de préserver les paysages que nous laissèrent nos aïeux, et qui disparaissent jour après jour, qu'il faut sauver la planète.

Je ne suis ni sourd ni aveugle et je connais la légitime préoccupation qui a gagné le cœur de nombre de nos contemporains sur le sujet. Mais je crois que c'est plutôt avec une véritable politique d'aménagement du territoire qui réhabiliterait la ville, la campagne et leurs habitants, qui traiterait le problème explosif de nos banlieues, qu'il faut commencer à rechercher des solutions.

C'est du côté des friches industrielles qui commencent à gangrener nos espaces et nos sols qu'il faut porter notre regard. C'est aussi certainement au niveau de l'organisation de notre territoire qu'il nous faut réfléchir. Mais ce n'est assurément pas en en vitrifiant un bon quart de notre pays que se trouvent les remèdes, bien au contraire

.../...

Certes, ce que nous faisons là, donne des gages de bonne conscience aux pollueurs les plus obscènes des quatre coins du monde. Ceux qui, animés par la seule recherche du profit immédiat et maximal, portent les coups les plus durs à la santé de notre planète. Evidement, eux, sont organisés. Ils ont l'argent, et en particulier celui qui fait tant défaut aux états des pays les plus riches, dont nous faisons partie, et qui pourtant sont les plus endettés.

Cette conception des parcs nationaux fait partie du « vertige américain » dont nous n'arrivons décidemment pas à nous défaire. Peut-être fonctionnent-ils là-bas, dans ces immenses espaces sans hommes, sans bergers, entièrement consacrés à la nature naturelle. Jusqu'au jour bien sûr où on y découvre une mine de cuivre ou d'argent... Ce modèle ne convient pas à l'Europe et encore moins à la France. Notre histoire n'est pas la même. Elle est beaucoup plus ancienne. Elle n'a forcément pas été détruite ni transformée de force par la colonisation. Ne pourriez-vous pas demander qu'on vous présente un bilan qualitatif et objectif de 42 ans de Parcs nationaux en France. Au-delà des chiffres de complaisance imposés par leur histoire trop récente et la raison d'état, vous découvririez alors le résultat bien équivoque. L'évaluation humaine, environnementale, patrimoniale est hélas accablante. La seule réussite incontestable est l'attraction touristique. A quel prix ? 9,2 millions d'euros par an, 85 salariés pour 45.000 hectares dans les Pyrénées aujourd'hui. Mais quelles retombées véritables pour l'homme et la biodiversité dont contrairement à ce qui est dit et écrit partout, il est partie intégrante. Le modèle européen et français reste à inventer, à créer. Je suis à vôtre disposition pour l'aborder avec vous.

Nous n'avons pas mérité le traitement qui nous est imposé par une machinerie administrative soudainement devenue folle et qui prépare lois et règlements à flux tendu sans tenir compte, depuis longtemps déjà, du sort de l'Homme. Notre Pays, l'Europe et le Monde ainsi dominés par une « camarilla » entièrement livrée à elle-même, ne tarderont pas à connaître la violence, là aussi. Il nous faudrait une farouche volonté de reprise en main de notre destin, de manière démocratique et transparente. Je suis persuadé que vous, qui affichez un volontarisme que nous avions oublié depuis longtemps, pouvez engager notre société dans cette voie si vous vous penchez sur ce malentendu devenu cancer.

Qu'avons-nous fait pour devenir ces sous-hommes surveillés jour et nuit dans nos réserves, vivement encouragés à disparaître, en silence, les uns après les autres, ou ces pauvres hères rabaissés, parqués avant d'être exclus. Ce sont des siècles de savoir-faire, de savoir-être, de savoir-vivre, qui échapperont à tout jamais à une société qui en aurait pourtant le plus urgent besoin afin de retrouver un peu d'équilibre et non la multiplication par cinq de la surface du Parc National des Pyrénées dont le décret du 15 avril 2009 fige la triste réalité.

Tout est bon sur le terrain. Tous les moyens sont utilisés, même ceux en marge des règles fondamentales de notre République pour installer ce dispositif violent et mortifère, devant des populations médusées.

Je vous en conjure, lisez les 9 pages de ce décret et vous y trouverez les vagues contours d'un organisme tentaculaire où le directeur omnipotent est cité à 25 reprises alors que le Président du Conseil d'Administration n'apparaît pas une seule fois. Pensez-vous que ce texte soit représentatif de notre République? Accepteriez-vous de gouverner alors que votre fonction serait diluée au point de ne plus seulement être énoncée, au bénéfice d'un directeur de droit divin qui aurait, au niveau de la France, les compétences que vous découvririez dans ce décret?

Tous les moyens sont utilisés pour diviser les Maires, les dresser les uns contre les autres. Profitant de leur renouvellement massif lors des dernières élections municipales. Signe d'espoir et d'avenir, on a immédiatement instrumentalisé leur inexpérience et leur désir de bien faire tout en utilisant, dans le même mouvement, la renommée glorieuse de quelques anciens qui avaient fini par ne plus croire. Enrubannés de toutes les petites fractures exacerbées pour la circonstance en des chicaillats politiciennes de tous ordres. La foi, le désir de bien faire, le sens de la responsabilité sont ici systématiquement utilisés à contresens pour permettre l'avènement de cette hydre sordide aux allures de vierge verte.

Tout n'est qu'urgence, car elle justifie l'injustifiable. L'urgence à traduire les directives Natura 2000 en droit français imposant les ordonnances de votre prédécesseur. L'urgence du décret du Parc National avant la charte, l'urgence d'une enquête publique au mois de juillet, l'urgence de la remise en place d'un Conseil d'Administration du Parc avant l'été alors qu'il n'y en a plus depuis 7 mois. Ainsi, plus besoin de délibérations des conseils municipaux, plus besoin de réunions entre Maires et fonctionnaires, plus besoin de concertation.

Tout ce qui ressemble encore de près ou de loin à un commis d'Etat est immédiatement enrôlé sans qu'il ait pu donner son avis, au service de l'œuvre. Rien, rien ne doit empêcher le Parc National des Pyrénées d'être installé dès la semaine prochaine, en son siège de pseudo établissement public. Ensuite, plus rien ne pourra empêcher la mise en œuvre de la « triste solution » envisagée pour nos vallées. Les désillusions créées par l'élection dérisoire de trois Maires de communes parmi 30 autres représentant 110.000 hectares en Béarn, ou 6 Maires pour 86 communes pour les 252.000 hectares du Béarn et de la Bigorre pour l'ensemble du Parc, auront laissé suffisamment de traces et de divisions pour que rien ne puisse s'opposer au noir dessein.

Pour prendre un exemple, la commune d'Urdos, dont le rôle et la responsabilité à l'égard du Tunnel du Somport nous dressèrent vous et moi l'un contre l'autre quelques mois durant, et les communes voisines de Borce, Etsaut et Cette-Eygun dans la haute vallée, ont perdu cette fois encore, près de 30 % de leur population. De vous à moi, de quoi auraient-elles le plus urgent besoin : d'un véritable programme de revitalisation ou de l'extension du Parc National ?

J'ai donné 10 ans de ma vie entre 1989 et 1999, avec une équipe d'amis résolus, pour tenter de réconcilier le Parc National tel qu'il existait depuis 1967, et les Pyrénéens. Si j'en crois divers témoignages, je m'étais assez bien acquitté de cette tâche qui paraissait impossible. J'aurais aussi tendance à le croire en constatant l'assoupissement qui a momentanément gagné la plupart de mes concitoyens, même devant les dispositions funestes que je viens d'évoquer.

C'est pourquoi, je me dois de vous dire solennellement que je me désolidarise totalement et définitivement de ce projet là. J'ai le devoir de vous réaffirmer que si vous laissez faire, c'est un nouveau front, qui agitera les territoires de France, que vous acceptez de laisser se créer pour demain. Lorsque pratiquement tous les habitants auront été chassés de nos territoires d'éternité et qu'il n'en restera plus que quelques uns pour faire couleur locale et folklorisme de circonstance, leurs enfants, travaillant à Pau, Tarbes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier ou Paris, découvrant la vérité, n'auront qu'une idée en tête, laver l'affront subi par leurs pères ainsi trompés, ridiculisés et anéantis.

Ce n'est pas une prophétie, c'est la suite de l'histoire des peuples qui ont été brisés sur leurs propres terres alors qu'ils croyaient bien faire.

Si vous pouvez encore quelque chose, bloquez immédiatement ce processus et faites-vous donner les explications nécessaires. Vous pourriez par exemple soumettre la vérification de ce décret à la Commission Nationale du Débat Public et faciliter la constitution de la Commission d'Enquête parlementaire, que je vais déposer auprès de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale dans les jours qui viennent.

Vous pourriez aussi, mobiliser les services de l'Etat pour, qu'avec ceux des départements et des régions, les acteurs quotidiens et de premier rang des territoires nous relancions une démarche de vie, d'espoir et d'avenir dans ces « bouts » de France. Reprenant ainsi confiance les uns en les autres, nous pourrions alors construire un beau projet où se rapprocheraient la réalité de nos territoires et les rêves impossibles de ceux qui entassés dans leur « cage à lapins » cherchent à se raccrocher à l'espoir de retrouver ou tout au moins d'imaginer le « paradis perdu ». Chacun à sa place, les acteurs de terrains, ceux qui ont aimé nos si belles vallées au point d'avoir choisi d'y vivre malgré tant de souffrances et de difficultés et toutes celles et ceux qui ont besoin d'assouvir un rêve pour oublier la triste réalité de leurs citées déshumanisées.

Nous pourrions encore construire un projet nouveau, tout en bien commun, qui ouvre les perspectives que mérite notre troisième millénaire balbutiant et tétanisé. Il n'y aura peut-être plus de place pour ceux qui, à coup de tombereaux d'argent sale, veulent à tous prix acheter, aux yeux de l'opinion abusée, des lettres de noblesse qu'ils ne méritent pas. Si cette espèce venait à se trouver en voie de disparition, je sais que ni vous ni moi ne ferions grand-chose pour la sauver, parce que nous saurions combien nous sommes sur la bonne voie pour construire un monde à nouveau humain et responsable.

Je prends le risque de vous amuser avec de tels propos mais je crois aussi que je peux nourrir l'espoir légitime d'être entendu. En tout cas, c'est aux pieds de l'Histoire, à laquelle je vous sais aussi très attaché, que je dépose ce message en même temps que je vous l'adresse.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous apporter, à vous-même ou à vos collaborateurs informés, tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin et vous assure, Monsieur le Président de la République, de mes sentiments respectueux.

